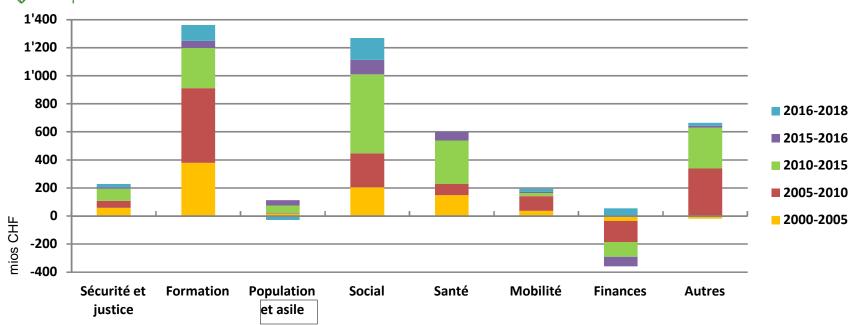
# Programme de législature 2017-2022

# Planification financière 2019-2022



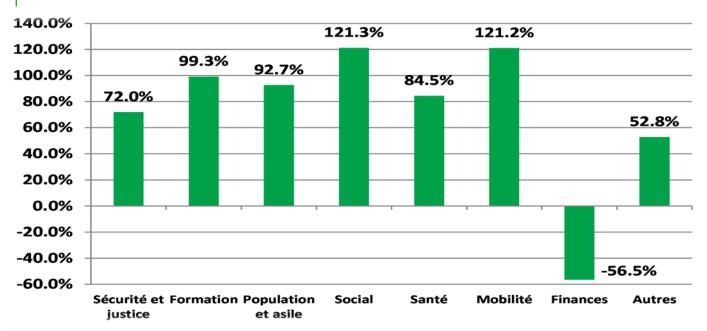
## Croissance des charges 2000-2018 (en mios CHF)



- Amplitudes de croissance très contrastées par secteur d'activités:
  - évolutions conséquentes dans la formation, le social et la santé
  - moins importantes pour la sécurité/justice, la population/asile et la mobilité
- Baisse des charges financières (intérêts, amortissement, péréquation),
  permettant d'allouer des moyens à d'autres missions prioritaires de l'Etat



## Croissance des charges 2000-2018 (en %)

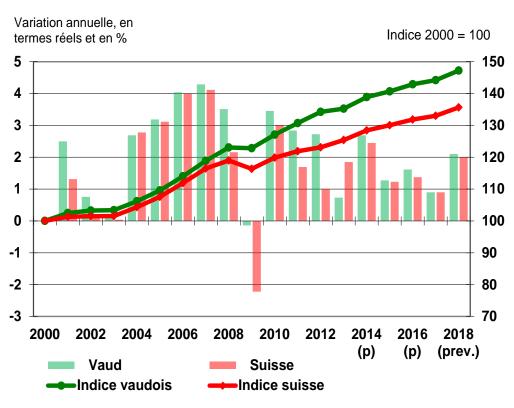


- Période 2000-2018, croissance globale de 5,4 à 9,5 mrds, soit +75% environ:
  - hausses relatives plus élevées dans le social et la mobilité (+121%)
  - que pour la sécurité/justice, la formation, la population/asile et la santé (+72 à 99%)
- Même période, augmentation de la population 616 à 803'000 habitants, soit +30%
- Évolution permettant d'absorber la croissance démographique, mais aussi de répondre aux enjeux sociaux, de formation, de santé et de mobilité



# Évolution économique 2000-2018 (PIB)

#### Produit intérieur brut, Vaud et Suisse, 2000-2018



- Prévision 2017 revue à la baisse: croissance du PIB de +0.9%
- Croissance prévue pour 2018:
  PIB suisse +2% et vaudois +2,1%
- Croissance économique vaudoise plus dynamique que la Suisse, mais tendance à un alignement ces dernières années

Sources: VD (Créa octobre 2018 ); CH (SECO, données et prévisions de septembre 2017.



# Objets précédents à fortes conséquences financières sur la planification 2019-2022

- Loi et décret de 2013, recapitalisation de la Caisse de pensions de l'Etat:
  - 1,44 mrd versé jusqu'en 2020
  - plus effets sur les intérêts et financement de la rente-pont AVS, +0,5% taux de cotisation employeur
- 2013, accord sur les relations financières entre l'Etat et les Communes:
  - notamment nouvelle répartition de la croissance de la facture sociale 2/3 Etat et 1/3 communes
  - rééquilibrage 752 mios en faveur des communes
- 2014, publication par le Conseil d'Etat de sa Feuille de route fiscale et sociale relative à la RIE III:
  - bases légales adoptées par le GC en 2015 et par le peuple vaudois en 2016.
  - effets annuels à terme pour l'Etat 270 mios
- Dès 2011, montée en puissance des dépenses d'investissements:
  - notamment lancement de grands projets de construction
  - moyenne annuelle brute 775 mios sur 2019-2022
  - plus coûts pérennes induits au budget ordinaire de l'Etat



## Hypothèses de la planification financière 2019-2022

#### Base projet de budget 2018

#### Pour les revenus:

- indexation annelle +2% pour les impôts et la majorité des autres revenus
- intégration des effets financiers de la Feuille de route RIE III vaudoise (confirmation des effets fiscaux annoncés dans l'EMPD de juin 2015)

#### Pour les charges:

- intégration de la croissance des moyens alloués au personnel, à la santé, au social, etc, ainsi que des montants liés à des engagements
- intégration des effets financiers du protocole d'accord avec les communes
- calcul des intérêts et amortissements à partir des investissements et prêts planifiés ainsi que des versements relatifs à la recapitalisation CPEV
- intégration des effets financiers de la Feuille de route RIE III vaudoise, et notamment de son anticipation en 2019
- maintien des autres charges au niveau du budget 2018



### Transition RIE III vaudoise 2019-2020

- Entrée en vigueur du projet PF 17 attendu en 2020 ou 2021 au plan fédéral
- Dans un environnement international complexe et concurrentiel, besoin de maintenir l'attractivité du canton, de soutenir l'emploi et les familles
- Mise en œuvre confirmée en 2019 de la Feuille de route RIE III vaudoise:
  - réduction du taux d'imposition des entreprises ordinaires de 20,95% à 13,79% net
  - mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages
- Par conséquent, absence pour une ou deux années:
  - de la compensation fédérale (94 mios par an)
  - du revenu fiscal supplémentaire des société à statut spécial (34 mios par an)
- Pour pallier au défaut de moyens induit par cette anticipation:
  - écriture de bouclement 2 x 128 mios dans le cadre des comptes 2017
- Autres effets financiers de la mise en œuvre RIE III vaudoise confirmés



## Priorités politiques de la planification 2019-2022

#### Mesures du Programme de législature:

- enveloppe 40 mios à l'horizon 2022 pour le financement des mesures
- arbitrage annuel du Conseil d'Etat dans le cadre du budget

#### Programme de renforcement de la diversification du tissu économique:

- investissement 75 mios sur 10 ans (1/3 GreenTec, 2/3 diversification et innovation)
- effets sur les revenus 60 mios à l'horizon 2022

#### Processus de priorisation budgétaire:

- réexamen des charges lors du processus budgétaire
- effets 70 mios en 2022, en soutien à la maîtrise des charges

#### Examen des revenus non fiscaux:

- optimisation des taxes et autres revenus non fiscaux
- effets 20 mios en 2022

#### Amélioration de l'efficience des prestations:

simplifications administratives, effets 10 mios



## Planification financière 2019-2022

<b>y</b>					
En mios	2018	2019	2020	2021	2022
- Revenus de la planification financière	9'529	9'726	9'916	10'113	10'31
- Charges de la planification financière	9'529	9'710	9'943	10'187	10'417
Résultat primaire	0	16	-27	-74	-101
•					
En mios	2018	2019	2020	2021	2022
Résultat primaire	0	16	-27	-74	-101
RIE III : baisse taux cantonal		-309	-181	-181	-181
RIE III : soutien au pouvoir d'achat		-41	-56	-53	-58
- dont :					
a) subvention compl. FAJE		-5	-12	-17	-22
b) subsides LAMal (net)		-22	-22	-22	-22
c) subvention "santé et sécurité des travailleurs"		-1	-1	4	
d) autres modifications de la LI en lien avec RIE III		-14	-22	-19	-19
RIE III : équilibrage des ressources		128	0	0	(
Mesures du Programme de législature		-10	-20	-30	-40
Programme de renforcement de la diversification du tissu économique		10	30	40	60
Processus de priorisation budgétaire		30	45	60	70
Examen revenus non fiscaux		5	10	15	20
Amélioration de l'efficience des prestations		10	10	10	1(
Résultat planifié : si (-) vote GC à majorité absolue (art. 164 al. 2 Cst-VD)	0	-162	-189	-213	-221
					Q



## Respect des dispositions constitutionnelles

En mios	2018	2019	2020	2021	2022
Résultat planifié	0	-162	-189	-213	-221
Amortissements	185	220	228	240	245
Respect (+) ou non respect (-) de l'art. 164 al. 3 Cst-VD	185	58	39	27	24

- Absorption peu probable en une seule année de la baisse des revenus et de l'augmentation des charges induites par la Feuille de route RIE III
- Pour cette raison, excédent de charges planifié sur l'ensemble de la période
- Déficits attendus et déjà annoncés dans les planifications précédentes, toutefois atténués à l'aide des mesures politiques adoptées pour 2019-2022
- Engagement du Conseil d'Etat au respect de l'article 164 al. 3 Cst-VD (maintien du déficit au-dessous des amortissements, soit «petit équilibre»)



# Évolution des revenus et des charges

	2018	2019	2020	2021	2022
Evolution de l'ensemble des revenus planifiés *)	2.48%	0.6%	2.2%	2.2%	2.3%
Evolution de l'ensemble des charges planifiées	2.48%	2.3%	2.4%	2.4%	2.3%

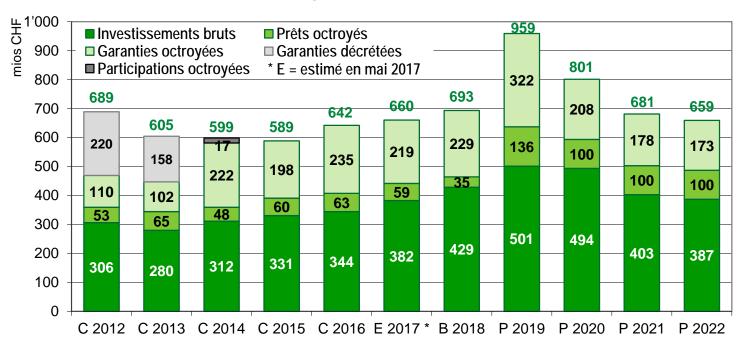
\*) 2019 : effets RIE III

- Globalement, croissance des revenus et des charges planifiés pour 2019-2022 comparable au projet de budget 2018
- Croissance des revenus prévue en 2019 affaiblie par la baisse du taux d'imposition des bénéfices des personnes morales:
  - taux légal vaudois 8% en 2018 et 3.33% en 2019, soit taux net global (canton, communes et IFD) de 20.95% en 2018 à 13.79% en 2019
- Stricte maîtrise des charges condition nécessaire durant cette législature au passage délicat pour les finances publiques de la mise en œuvre de la RIE III



## Évolution des investissements

- Investissement global dans l'économie VD au budget 2018: 693 mios
  - dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires)
  - nouveaux prêts octroyés
  - nouvelles garanties229 mios
- Plan d'investissement 2019-2022: moyenne 775 mios par an
  - stable par rapport au budget 2017 (2018-2021), avec un pic en 2019



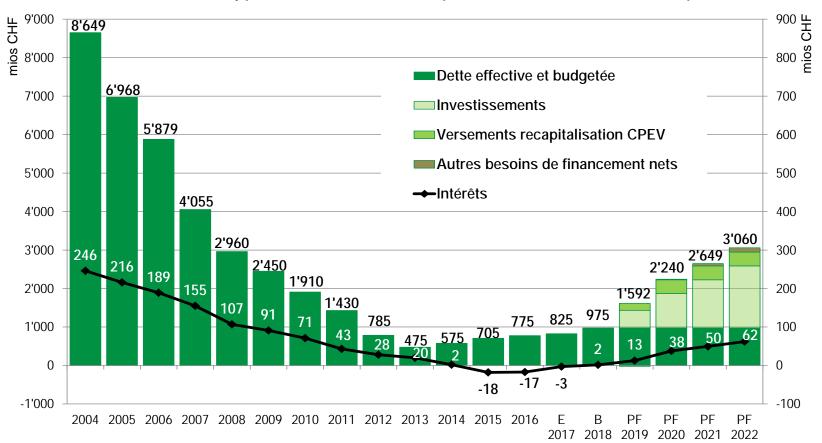
429 mios

35 mios



# Évolution de la dette et de la charge d'intérêts

- Dette nette: calcul technique, variation du résultat en fonction des comptes annuels et des investissements effectifs
- Taux d'intérêts: hypothèse retenue 3% pour la construction de la planification





# Risques et incertitudes

Effets sur le fonctionnement courant de l'Etat (en mios CHF)			
Recettes fiscales selon évolution de la situation économique	+/- 60 mios par pourcentage de variation sur la base du budget 2018	60	
Inflation	1% d'inflation = +42 mios nets sur la masse salariale de l'administration cantonale et des institutions subventionnées	42	
Projet fiscal 17	Incertitudes sur l'année de mise en vigueur du nouveau projet fédéral : surcoût de 128 mios par année de retard	128	
RPT péréquation des ressources	Evolution des propres paramètres VD et en fonction des autres cantons / Variation de +/- 5 pts de l'indice des ressources (indice 2018 VD : 99.6 pts)	60	
Programme stabilisation 2017-2019 des finances fédérales et prochain programme 2018-2020 annoncé	Estimation globale pour Vaud	30	
Initiative cantonale pour le remboursement des soins dentaires	Coût de l'initiative pour l'Etat en tant qu'employeur. Rappel : contre-projet du Conseil d'Etat en février 2017	20	
Migration	Conséquences budgétaires à moyen terme de la problématique actuelle de l'asile et des coûts sociaux	non défini	
Subsides à l'assurance-maladie	Impacts de la mise en œuvre du nouveau modèle de subside complémentaire de la Feuille de route RIE III, des augmentations des primes de l'assurance-maladie et des déductions fiscales en lien avec la LaMal (initiative «Une baisse d'impôts pour la classe moyenne»)	non défini	